



Pôle SEM CML SCC



UNE AUDIENCE CONSTRUCTIVE ET DES AVANCÉES CONCRÈTES POUR LES AGENTS

Le jeudi 28 février 2019, l'**UNSA RATP** a rencontré la Direction en audience dans une ambiance très constructive. Une Direction à l'écoute et très sensible aux attentes des agents afin d'améliorer leurs conditions de travail.

Au cours de cette rencontre, nous avons pu aborder plusieurs points :

FORMATION / BRIEFING

L'**UNSA RATP** a fait remarquer à la Direction qu'il serait utile de mettre l'accent en réunion de formation type 2 sur les différentes procédures en station qui ne cessent de croître :

- OT
- Saisies
- PSIE, SSI
- Lettre plainte
- Posture agent
- Écart comptable

Processus
POURQUOI & QUOI

Procédure
COMMENT

Briefing

La remise en place des briefings est pour notre syndicat incontournable au moins 1 fois par semaine pour commenter les notes de service et partager avec les agents l'avancée des objectifs de service.

COMMENTAIRE UNSA RATP

Pour l'**UNSA RATP**, la formation continue (*ou un rappel de connaissances*) qui est une obligation légale de l'employeur doit être assurée.

Comment peut-on sanctionner, reprocher à un agent la non-maîtrise d'une procédure si cette dernière ne fait jamais l'objet de rappel pour être confortée ou corrigée lors de sa mise en œuvre ?

Les briefings qui servent pour certains de défouloirs afin de régler des comptes personnels seront encadrés et ils deviendront ainsi plus efficaces pour tous.

UNSA RATP sera attentif aux intentions.

UTILISATION DES AGENTS

Une attention particulière sera apportée sur les services à effectuer par chacun afin de ne pas retrouver toujours les mêmes agents sur les mêmes activités, au même endroit plusieurs jours de suite. Cela participe à la polyvalence des agents.

UNSA-RATP Pôle SEM CML SCC

11, rue Victor Hugo - 93170 BAGNOLET

Tél. : 01.58-76-82-34

Fax : 01.58-76-82-23

@ unsa.ratp@gmail.com

www.unsa-ratp.fr

MDT NUIT / ÉQUIPES PSIE

L'**UNSA RATP** a mis en place avec la Direction les équipes MDT Nuit sur les lignes et nous tenons à ce que l'esprit du protocole soit respecté.

La Direction qui nous a fait partager son étonnement vis-à-vis des chiffres de production a du se rallier à notre analyse pour au moins constater si les choses se corrigent dans le futur.

Elle s'est sentie obligée de changer certaines manières d'opérer devant une augmentation des réclamations à un certain moment mais nous devons revenir à des équipes MDT plus productives tout en ayant le souci permanent de la qualité de service et la sécurité.

COMMENTAIRE UNSA RATP

➤ Les AE sont utiles dans la constitution des équipes car qui mieux que ces agents peuvent aider à réaliser les binomages efficaces ?

Un droit de regard oui sans que cela vire au fait de choisir toute l'équipe.

➤ La mise en place d'un noyau dur afin de dispenser les bons gestes métiers et garder une continuité dans la maîtrise des espaces.

Équipes PSIE

Mis à part l'équipe multiligne de nuit (lignes 4-5-7-11), la netteté des espaces de voyage sera renforcée avec des agents volontaires pour aider à mieux exercer les activités quotidiennes comme le contrôle.

BELLEVILLE / SIG / TRAVAUX SUR LA LIGNE

La station Belleville connaît quelques situations d'insécurité avec des vendeurs à la sauvette, des bagarres, des vols, etc.

Des plaintes seront systématiques afin de favoriser l'intervention des forces de police et ramener un peu plus de sérénité.

SIG

L'utilisation des animateurs agents mobiles sur l'activité SIG sera déployée sur la ligne vers la fin de l'année et il n'est question que de l'exercice de fonctions limitées comme le SAV et non de l'ensemble des activités réalisées par les AE.

Travaux sur la ligne

Lors des travaux sur la ligne qui devraient durer au moins 9 mois, l'**UNSA RATP** a obtenu l'application par la Direction du protocole sur le volontariat de travail contre repos payé à +25%. C'est plus de 1250 € de salaire en moyenne en plus pour un agent qui serait utilisé 10 jours maximum.

AVEC LES AGENTS B1 PAS UN PAS SANS UNSA

UNSA-RATP Pôle SEM CML SCC

11, rue Victor Hugo - 93170 BAGNOLET

Fax : 01.58-76-82-23

Tél. : 01.58-76-82-34

@ unsa.ratp@gmail.com

www.unsa-ratp.fr